

01

FICHE-PROJET

GESTION DURABLE DU CHAMP DE CAPTAGE DE CRÉPIEUX-CHARMY

PAR VEOLIA
ET EAU DU GRAND LYON



PORTEUR DE PROJET

Une filiale de Veolia : Eau du Grand Lyon

PARTENAIRES

Métropole du Grand Lyon
Conservatoire des Espaces Naturels Rhône
Alpes
ONF
LPO
FNE

TYPE D'IMPLICATION DE L'ENTREPRISE

Cœur de métier

LOCALISATION

Vaulx-en-Velin, Rillieux-la-Pape et Villeurbanne,
Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes



CALENDRIER

1999 : Réalisation des premiers plans de gestion

Depuis : Mise en œuvre des plans de gestion et des suivis biodiversité

DÉFI SOCIÉTAL CIBLÉ

Approvisionnement en eau

TYPE DE SfN

Gestion durable d'écosystèmes

MOYENS MOBILISÉS

- Financement des actions essentiellement via les factures d'eau des consommateurs.
- Prise en charge de certaines expérimentations scientifiques menées sur le site par les porteurs de projet.

OBJECTIFS DU PROJET

→ Vis-à-vis du défi sociétal ciblé

- Exploiter de façon pérenne le champ captant de Crépieux-Charmy afin de garantir une quantité d'eau suffisante pour approvisionner la métropole de Lyon en eau.

- Préserver la qualité de la ressource en eau grâce à la gestion durable du champ de captage.

→ Vis-à-vis de la biodiversité

Gérer de manière durable et restaurer les milieux présents sur le champ captant de Crépieux-Charmy (forêt alluviale, zones humides, prairies) afin de garantir les habitats pour la faune et la flore, et améliorer les connaissances sur les écosystèmes.

CONTEXTE ET ENJEUX

Le champ captant de Crépieux-Charmy est l'un des plus grands d'Europe avec sa surface de 375 hectares composée de forêts, de prairies et de zones humides. Il fournit à la Métropole de Lyon 90% de son approvisionnement en eau : grâce à ses 114 puits et forages, ce sont environ 245 000 m³ d'eau potable qui sont distribués chaque jour. Le site appartient à la Métropole de Lyon et est exploité par Eau du Grand Lyon à titre de délégation de service public pour la Métropole de Lyon.

Le champ captant de Crépieux-Charmy est également reconnu comme une zone riche en biodiversité : il a été classé Natura 2000 et possède un arrêté préfectoral de protection de biotope (31 janvier 2006). La déclaration d'utilité publique (DUP) de la Métropole fixe les limites du périmètre de protection immédiat : interdiction de l'accès du public et limitation de l'activité sur le champ captant à la seule production d'eau potable.

ACTIONS MENÉES

La quantité et la qualité de l'eau des nappes phréatiques qui permettent l'approvisionnement en eau de la Métropole de Lyon dépendent du bon fonctionnement de l'écosystème. C'est pourquoi des plans de gestion du champ de captage de Crépieux-Charmy sont définis en prenant en compte cette interdépendance. Ils s'articulent autour de 6 objectifs : préserver les forêts alluviales ; les pelouses sèches ; les milieux aquatiques ; favoriser l'expérimentation ; assurer une complémentarité entre la gestion de l'eau et celle de la nature ; gérer les espèces exotiques envahissantes.

Pour répondre à ces objectifs, diverses actions sont mises en œuvre dans les plans de gestion. Un des volets principaux de ces plans est de préserver les forêts sur le site et de reconstituer les haies et les massifs buissonnants à partir d'essences locales sur une quarantaine d'hectares afin de favoriser les synergies entre les arbres et le cycle de l'eau. Des actions de restauration de milieux humides sont également effectuées sur le site, notamment pour améliorer la qualité de l'eau. Enfin, les plans de gestion comprennent un certain nombre d'actions visant à favoriser le développement de la biodiversité locale sur le site et de garantir le bon fonctionnement des écosystèmes, par exemple : la fauche différenciée des espaces enherbés, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes en expérimentant l'éco-pâturage ou encore la suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires.

Les plans de gestion sont réévalués et adaptés tous les 6 à 10 ans, avec des étapes de suivi et d'évaluation intermédiaires.

RÉSULTATS

→ Bénéfices face au défi sociétal ciblé

La gestion durable du champ de captage garantit un approvisionnement continu en eau de la Métropole de Lyon, sans surexploiter la ressource. Les tests effectués régulièrement sur la qualité de l'eau attestent de l'efficacité des actions menées puisqu'il n'y a pas besoin de traitement chimique complémentaire : un conservateur est seulement ajouté pour préserver la qualité de l'eau lors de son acheminement et de sa distribution. De plus, la bonne gestion des forêts ainsi que la reconstitution des haies sur le site permettent aux sols de mieux absorber l'eau, ce qui favorise le bon rechargement de la nappe phréatique.

→ Bénéfices pour la biodiversité

Les actions de gestion durable et de restauration menées sur le site ont permis de préserver les habitats de plusieurs espèces déjà présentes, dont certaines possèdent des statuts de protection comme le Milan noir, le Martin-pêcheur, le Petit mars changeant ou encore le Petit Gravelot. La fauche différenciée des espaces enherbés, la reconstitution des haies et des zones humides ou encore la préservation des forêts alluviales, ont également permis de créer de nouveaux gîtes pour la faune. Une application dédiée permet de cartographier la faune et la flore du site ainsi que son évolution au fil des actions menées.

CONFORMITÉ AUX AUTRES CRITÈRES DU STANDARD

- Les actions mises en œuvre sur le site sont également conçues pour préserver les continuités écologiques sur le territoire, notamment avec le Grand parc de Miribel-Jonage.

- Une étude réalisée à partir de l'outil Corporate Ecosystem Valuation a estimé le coût de la gestion durable du site comme modeste au regard des bénéfices associés pour la biodiversité et la ressource en eau. Par ailleurs, ce mode de gestion fondé sur la nature ne semble pas se répercuter négativement sur la facture d'eau des consommateurs.

- Le projet dispose d'une gouvernance inclusive, avec une gestion tripartite du site entre la Métropole de Lyon, Eau du Grand Lyon et le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône Alpes. De plus, des acteurs spécialisés sont associés à la conception et à la mise en œuvre de la gestion durable du champ captant : l'ONF, FNE ou encore l'Université Claude Bernard (Lyon 1).

- La gestion durable s'appuie sur une gestion adaptative : les plans de gestion sont réévalués et adaptés fréquemment, et le comité technique se réunit quatre fois par an pour voir si certaines actions sont à réviser.

LES CO-BÉNÉFICES INDUITS

- La gestion durable du champ captant présente des bénéfices pour le patrimoine régional.

- Le projet permet de sensibiliser davantage les salariés de l'entreprise aux Solutions fondées sur la Nature et à leur intérêt.

LES FACTEURS DE RÉUSSITE

- Le partenariat de longue date entre des structures du secteur privé, public et associatif permet de mener des actions pertinentes et ambitieuses sur le site. Il permet également de capitaliser les connaissances et compétences de chacune des parties.
- La présence d'un personnel formé tant sur la protection de la ressource en eau que de la biodiversité, avec des connaissances naturalistes, garantit la pérennité et la réussite du projet.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Bien que le site soit protégé, en cas de révisions de la DUP ou de l'arrêté préfectoral de protection de biotope, il existerait des pressions qui pourraient nuire à l'efficacité des actions menées pour préserver la ressource en eau ainsi que la biodiversité, tel que le risque d'urbanisation et la pression immobilière.
- Les espèces exotiques envahissantes sont bien gérées sur le site, mais il est nécessaire de généraliser les actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes au-delà du périmètre du site.

LES PERSPECTIVES

L'application Bi'O développée par Veolia permet de cartographier la biodiversité faunistique et floristique du site afin d'améliorer les connaissances ainsi que le suivi des actions menées.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Sensibiliser davantage les riverains aux liens forts entre la préservation de la ressource en eau pour leur approvisionnement et préservation de la biodiversité.
- Approfondir les liens entre préservation de la biodiversité et préservation de la ressource en eau pour compléter les actions déjà effectuées sur le site.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

- www.veolia.fr
- CDC Biodiversité (2015). « L'utilisation du CEV par Veolia Environnement ». [Entreprises et Biodiversité : quels outils pour quelles décisions ? Analyse comparative et outils opérationnels pour l'action. Les Cahiers de Biodiv'2050 n°7, octobre 2015](#)
- <https://www.hec.edu/en/knowledge/instant/veolia-s-eau-du-grand-lyon-orchestrating-social-ecosystem-community-around-water-distribution>